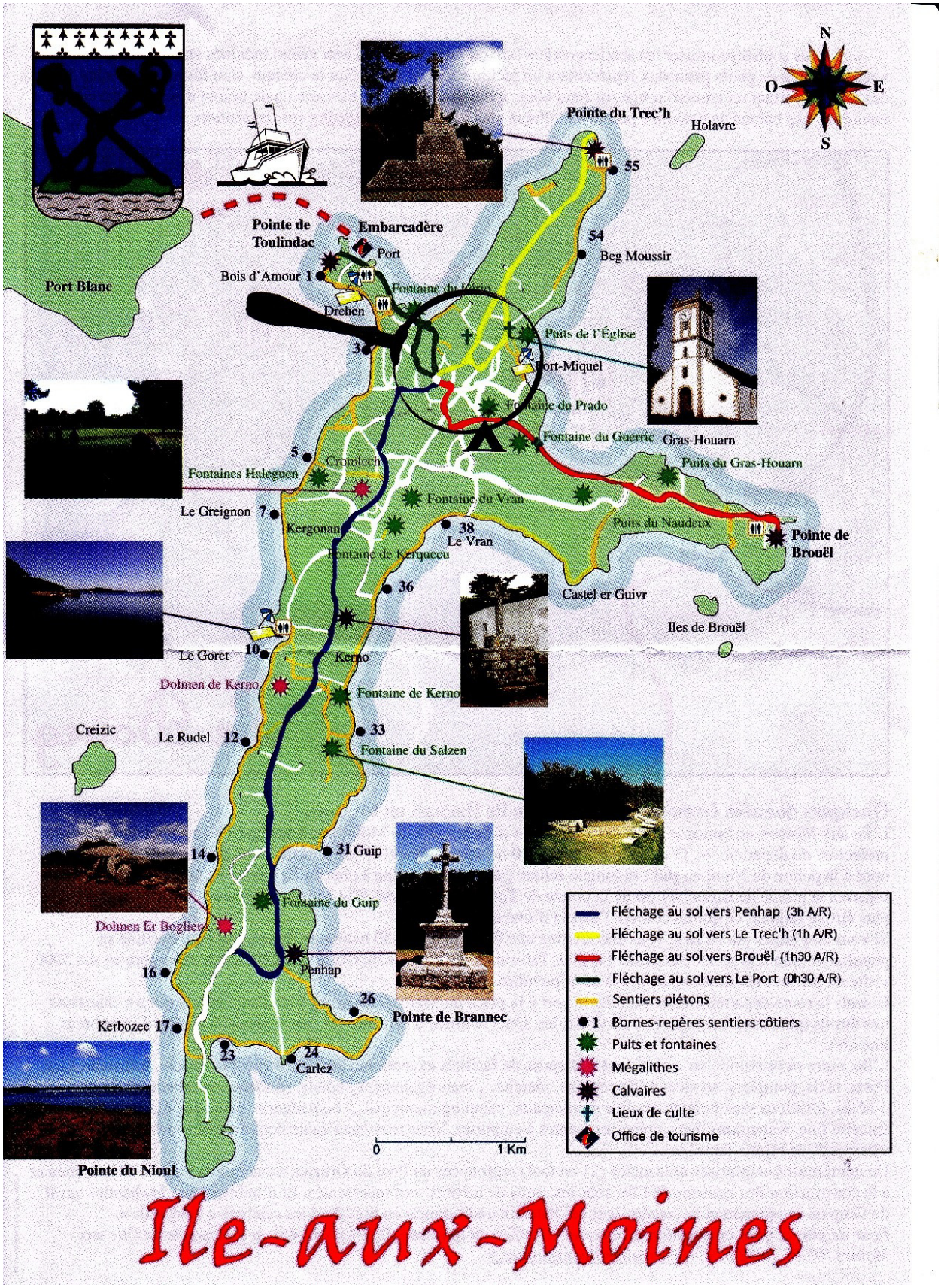

Ile-aux-Moines

Si vous souhaitez utiliser les sentiers côtiers (**strictement interdits aux vélos**) indiqués en orange sur la carte, vous trouverez de petits panneaux représentant un piéton sur fond jaune. Sur le chemin, sont disposés, tous les 300 m, des repères portant un numéro rouge sur fond blanc indiquant, en cas de blessure ou de besoin d'aide, l'endroit où vous êtes. Les bâtons de marche à pointe métallique sont **strictement interdits** sur ces sentiers.

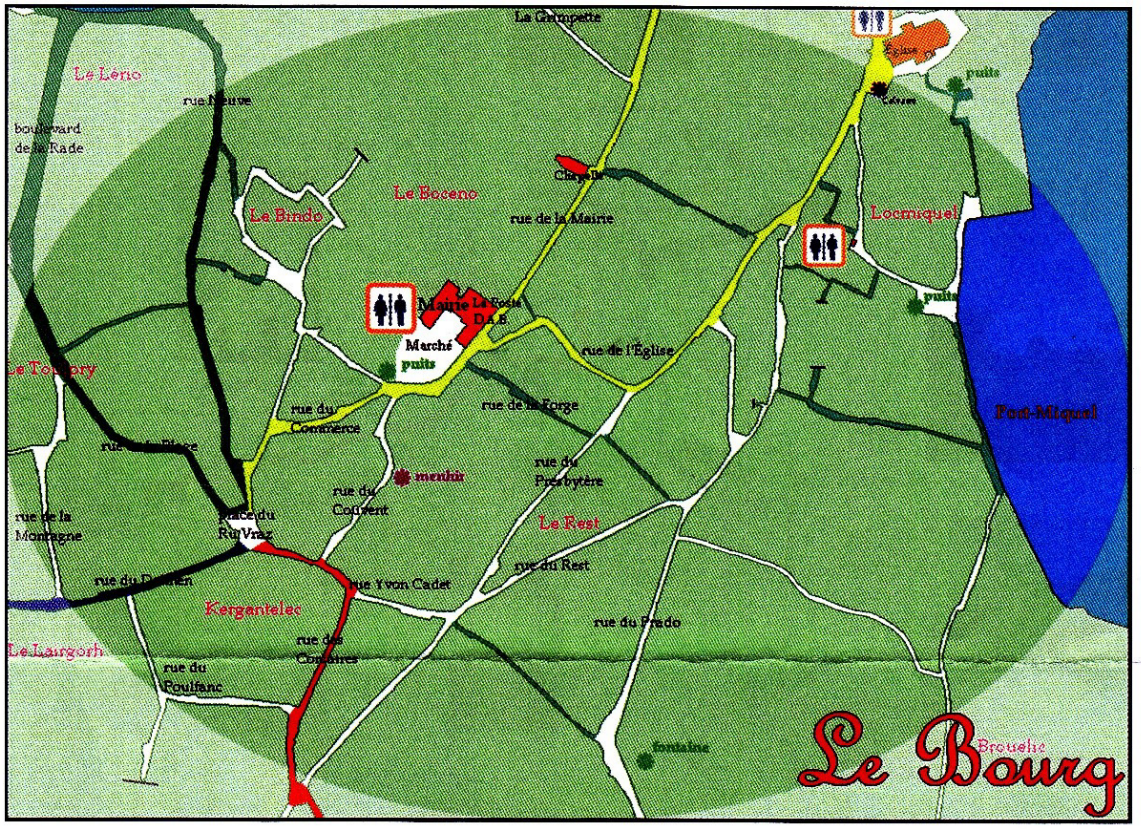

Quelques données économiques sur notre île (Izenah en breton).

L'Île aux Moines, en breton « IZENAH » se trouve dans le golfe du Morbihan, à quelques kilomètres de Vannes la préfecture du département. D'une superficie de 310 hectares, elle s'étire sur plus de 7 km, de la pointe du Trec'h au nord à la pointe du Nioul au sud ; sa longue échine granitique culmine à plus de 30 mètres de hauteur. 3,5 km séparent la pointe de Brouel à l'est de la pointe de Toulindac à l'ouest. Elle ne dépasse pas les 500 mètres dans sa plus étroite largeur, ce qui lui confère l'aspect d'une croix.

Si vous êtes tentés par ce lieu, vous découvrirez une île de plus de 650 habitants l'hiver, mais qui décuple sa population durant la période estivale. De plus, l'attirance de la "Perle du Golfe" est telle qu'on dénombre en sus 5000 visiteurs par jour en moyenne de mai à mi-septembre.

Hormis la route départementale qui relie le port à la place du Marché, les voies sont d'anciens chemins à charrettes très étroits qui n'autorisent que peu de véhicules. Quel bonheur d'arpenter les rues à pieds ou à vélos ! (nombreux loueurs).

L'île, outre sa proximité du « continent », dispose de facilités exceptionnelles : médecin, pharmacie, infirmier, kiné, Poste, taxis, pompiers, services à la personne, marché… mais également : hôtels, résidence-vacances, maisons d'hôtes, locations saisonnières, studios municipaux, camping municipal… boulangerie, magasins d'alimentation, épicerie fine, restaurants, bars, crêperies, ventes à emporter. Vous trouverez également magasins de souvenirs, de vêtements, de bijoux fantaisie…

De nombreuses entreprises artisanales (21 en tout) regroupées au Pôle du Grégan, travaillent à l'année à l'entretien et à la construction des maisons de l'île, tous les corps de métiers sont représentés. Et n'oublions pas le chantier naval du Guip où se réparent et se construisent des bateaux traditionnels en bois dont les célèbres « Guépards ».

Pour de plus amples information, s'adresser à l'office du tourisme (02 97 26 32 45) ou à la mairie de l'Ile aux Moines (02.97.26.32.61). www.mairie-ileauxmoines.fr